### Centre de secours/SDIS25

Dans l'attente du démarrage du pro- 25 a déposé en Mairie un permis de a vu ses effectifs augmenter significa- qu'une salle de réunion. tivement ces derniers temps, le SDIS Le permis est en cours d'instruction.

jet de construction du nouveau centre construire pour l'implantation d'un batide secours, et pour pallier les problé- ment modulaire temporaire à côté du matigues d'infrastructures actuelles bâtiment actuel. Ce bâtiment intégrera du Centre de Secours de Moncey qui des vestiaires femmes et hommes ainsi

### Parcours de citoyenneté

des adolescents de 16 ans

d'identité pour se faire recenser. La mai- qui sera nécessaire. rie leur délivre alors une attestation de

Note importante de rappel à destination recensement qui leur permettra, jusqu'à leurs 18 ans, de s'inscrire au permis de Recensement en mairie : tous les conduire et aux examens soumis au jeunes Français âgés de 16 ans doivent contrôle de l'autorité publique. Au-delà se présenter à la mairie de leur domicile de 18 ans, c'est le certificat de participamunis du livret de famille et de leur carte tion à la Journée Défense et Citoyenneté

Associations —

### FRIJEP (foyer rural)

BALLADE PÉDESTRE le 29 août Départ en voiture devant le foyer à 10h. Repas tiré du sac.

#### SORTIE À LA BRADERIE DE LILLE

le 5 septembre 2015 - 62 € par personne Chèques vacances acceptés et paiement en 4 fois possible.

MARCHE NOCTURNE le 10 octobre avec repas tartiflette.

musculaire, marche nordique)

Pour tout renseignement contacter Jacqueline Meyer au 03 81 57 81 78 ou

Le FRIJEP propose comme chaque année différentes activités sportives (Zumba, karaté, gym senior, baby gym, zumba kids, hatha yoga, gym renforcement

Cécile Boz au 03 81 65 54 46

## Moncey d'Antan

Cette nouvelle rubrique paraîtra désormais régulièrement dans l'Info Moncey, présentant une photo, trace de l'histoire riche de notre village.



### **Mairie de Moncey**

25870 Moncey

Tél: 03 81 57 89 32



### Remplacement des bacs à verre

Des nouveaux bacs, de nouvelle génération, sont en cours d'installation.

### Saison cycliste

La commune de Moncey sera traversée, en cette fin d'été, par 2 courses cyclistes

La Classique Cycliste de Bourgogne Franche-Comté, reliant Dijon à Besançon, traversera Moncey le dimanche 30 août vers 16h30, venant de Aulx les Cromary en direction de Chaudefontaine. Le prix de Marchaux traverse Moncey le dimanche 20 septembre vers 10h45, venant de Venise en direction de Chaude-

### **Commission** voirie

La signalisation a été revue dans la rue du Cray et rue Georges Caubert afin de réaffirmer l'interdiction de circulation

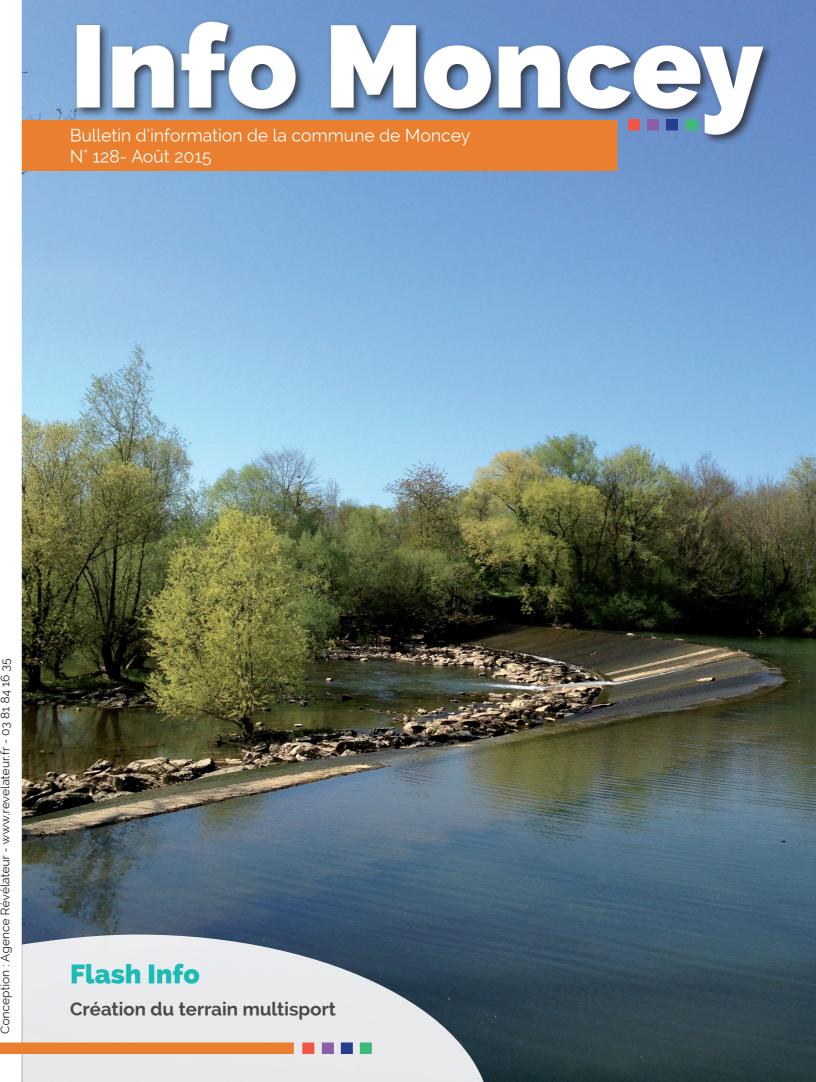
Une nouvelle limitation de vitesse pour les usagers est instaurée dans la rue du Cray à 30km/h.

Les rèales de circulation sont modifiées à l'intersection de la rue Charles de Gaulle avec les rues du Cray et de l'Ecole par l'implantation de 2 « stop ».

#### Civisme —

### **Inscriptions** sur les listes électorales exceptionnelles 2015

es listes électorales font l'objet d'une procédure de révision exceptionnelle en 2015 : les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au 30 septembre 2015, pour permettre la participation aux élections régionales de décembre 2015.



# La vie au village

### Bibliothèque communale

De nombreux livres vous attenbibliographie, BD pour adultes/

### Adhésion annuelle :

Gratuit pour les moins de 18 ans. Ouverture tous les samedis de 10h30 à 12h00, dans les locaux de la mairie.

Les bibliothécaires se feront un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller.

### **Agence Postale** Communale

et vendredi de 9h à 12h Le mardi de 17h à 19h dépôt et retrait jusqu'à 300€ sont réalisables sur place. Enveloppes pré-timbrées, colis,

Tél: 03 81 62 56 93

### **Permanence** de la mairie

Mardi de 18h à 19h, et samedi de 10h30 à 11h30

Tél: 03 81 57 89 32

La municipalité invite les nouveaux habitants à se présenter en mairie afin de prendre connaissance de toutes les informations locales utiles.

Vie communale -

### Reflet de la réunion du CM du 12 juin 2015

Etaient présents : Tous, sauf LECHAT Robert (excusé)

#### PROJET DE TERRAIN MULTISPORT

e Maire rappelle qu'il est intervenu Lors du Comité syndical des biens paroissiaux réuni le 21 avril 2015 à Moncey en présence des Maires des communes de Thurey-le-Mont, Aulx les Cromary et Palise pour présenter le projet d'achat de la parcelle en indivision de l'actuel terrain avant été trouvé lors de cette rencontre. les Maires concernés doivent porter le projet devant leur conseil municipal respectif.



#### Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

De l'achat de la parcelle au prix de 30 € le m² (parcelle de 6 ares), soit 18 000 €. de tennis, dont les communes sont co- du paiement différé sur le budget 2016 propriétaires avec Moncey. Un accord à la commission syndicale des biens paroissiaux et proportionnellement aux co-propriétés des autres communes, de la réalisation dès 2015 du projet d'aménagement sur cette parcelle d'un terrain multisports.

### **VENTE DE PARCELLES PAROISSIALES INTERCOMMUNALES A PALISE**

roissiaux le 21 avril 2015, présidé par M. GAUTHEROT. Maire de Palise, ce dernier a exprimé sa volonté aux Maires des 3 en proportion des 3/9 : rir des parcelles actuellement en indi- 309.10 € vision entre Thurey-le-Mont, Aulx-les- La parcelle ZA 35 (15.65 a) au prix de Cromary, Palise et Moncey au prix de 2 344.30 € 200€/hectare.

ares et de 15.65 ares situées au Lieu-dit la charge de l'acheteur.

Lors du Conseil syndical des Biens pa- « La Prairie » sur la commune de Palise. Après cet exposé, le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre à Palise

autres communes concernées d'acqué- La parcelle ZA 34 (14.05 a) au prix de

Il s'agit de prairies inondables de 14.05 Les frais de notaire et géomètre seront à

#### TRANSFERT DES EQUIPEMENTS COMMUNS DU LOTISSEMENT « AUX GRAVOLLES » DANS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE



M. le Maire indique que les voies du lotissement des Gravolles à Moncey sont achevées et sont assimilables à de la voirie communale. Il convient de transférer les équipements communs dans le domaine privé de la commune de Moncey.

Le Conseil municipal émet cependant une réserve sur la non détérioration de la voirie lors de la construction de la 3ème maison sur la parcelle non encore ven-

La procédure retenue sera la cession gratuite par acte authentique devant notaire et le lotisseur s'engage à prendre en charge les frais d'acte et de mutation.

Le conseil municipal décide d'accepter le transfert, avec réserve, de ces équipements dans le domaine privé de la commune et autorise M. le Maire à signer la convention de transfert entre le Lotisseur et la commune. Il autorise M. le Maire à engager les démarches nécessaires afin d'authentifier l'acte notarié et les documents associés

VOTE: 8 Pour - 1 Contre - 1 Abstention

#### CONTENTIEUX AVEC LA CCDBB SUR LA CONVENTION 2014+

Pour rappel, lors du transfert de compétences scolaires à la communauté de communes, le 1er mars 2013, celle-ci a par le conseil municipal, et la position souhaité mettre en place une conven- de Moncey inchangée depuis 3 ans. Il a tion, appelée 2014+, pour équilibrer les charges financières entre les communes. Les modalités retenues par la CCDBB. et les calculs associés, ont toujours été dénoncés par Moncey, et d'autres communes. Moncey n'a donc jamais signé cette convention. Cette convention demande notamment plus de 30000 € / an à Moncey, pendant 20 ans, au travers de fonds de concours, et elle ne peut être révisée qu'avec l'unanimité des communes.

Le 13/05/2015, la commune a été informée par courrier que M. le Préfet du Doubs avait saisi la Chambre régionale des Comptes de Bourgogne / Franche-Comté, sur demande du Président de la Communauté de Communes, afin de faire inscrire d'office un fonds de concours de 30 594.74 € au titre de l'année 2014 sur le budget communal de Moncey.

M. le Maire rappelle les diverses de-

mandes d'appel de fonds de concours, les délibérations déjà prises à ce sujet déposé, ce 9/06/2015, ses observations auprès du Magistrat OGER, chargé d'instruire le dossier devant la Chambre régionale des Comptes.

Sur la base du dossier en défense et de toutes les pièces iustificatives de Moncey, les magistrats de la Chambre des Comptes ont rendu leur décision le 24/07/2015, validant intégralement l'argumentaire et la position de la commune de Moncev.

La requête de la CCDBB est déboutée, les sommes demandées à Moncev sont jugées non exigibles et non justifiées. La convention 2014+, que Moncey n'a jamais signée, est aussi remise en cause, notre contestation sur la légalité de l'utilisation des fonds de concours dans ce cadre étant jugée «sérieuse».

Cette décision fera donc l'objet d'une rediscussion en Conseil Communautaire

### Reflet de la réunion du CM du 16 juillet 2015

#### Etaient présents :

Tous, sauf LECHAT Robert (excusé procuration à JOLIOT Eric)

#### ETUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET EOLIEN **SUR LES TERRAINS COMMUNAUX**

pal la possibilité d'étudier le développement d'un projet éolien sur la crête de la Dame Blanche (territoire des communes Il est rappelé également que les comde Moncey, Vieilley, Venise, Chaudefontaine, Marchaux et Champoux), classée en secteur favorable dans le schéma régional éolien validé par la Région et l'Etat Après en avoir délibéré, le Conseil munien octobre 2012.

Il est rappelé que le développement de ce nouveau projet éolien devrait s'appuyer sur l'expérience acquise par la CCDBB lors du développement du parc éolien de Vaite et Bussière situé en partie sur les communes de la Tour de Scay, Rougemontot et Cendrey.

Il sera nécessaire de constituer un comité de pilotage pour le suivi des études

M. le Maire présente au conseil munici- auquel participeront les représentants des différentes communes, de la CCDBB et l'Office National des Forêts.

> munes de Venise et Vieilley ont déjà délibéré favorablement pour l'étude de faisabilité.

> cipal valide la proposition de mener en étroite collaboration avec la CCDBB une étude de faisabilité d'un projet éolien sur les terrains communaux. L'étude de faisabilité devra être présentée aux différents conseils municipaux et aux habitants avant décision sur l'engagement de ce projet sur notre territoire.

VOTE: 7 Pour - 4 Contre - 0 Abstention

### NOMINATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS LE COMITE DE PILOTAGE DU PROJET

Dans le cadre de l'étude de faisabilité du (représentatifs du vote) dans le comité projet éolien, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer 4 délégués de la commune

de pilotage du projet.

Il s'agit de : Patricia RIHN, Brigitte TRIPIER, Arnaud MEMBRE, Christophe BOUVARD.

### **Commission forêts**

Plan d'aménagement sur 20 ans : Après plusieurs réunions avec l'ONF, une orientation de projet d'aménagement a été adoptée par la commission forêts et les membres du CM. Il s'agit de la première phase d'un projet qui planifiera la gestion de notre forêt (185 ha) sur les 20 prochaines années : plantations, travaux d'aménagement et d'investissement, exploitation programmée des parcelles. Le plan définitif sera adopté en fin d'année.

Programme de coupe et affouage 2015: L'exploitation 2015 est prévue dans la parcelle 1 (jouxtant le lotissement de la Clairière). Lors de cette prochaine campagne, l'abattage des arbres sera sous-traité à des professionnels. Cette modification permettra de raccourcir les délais et d'améliorer la sécurité des affouagistes, les grumes seront aussi vendues en bord de route.

### **Commission jeunesse**

#### **Terrain multisports:**

L'implantation du City-Stade a lieu 2ème quinzaine d'août. Ce terrain est subventionné par

le Conseil général du Doubs à hauteur de 9 701 € et par la CAF à hauteur de 4 500 €.

Un remerciement particulier est donné aux jeunes et aux riverains qui ont participé à la préparation du terrain avant les travaux, ainsi qu'aux membres du Frijep qui avaient, il y a quelques dizaines d'années déjà, réalisé le support bitumé, et qui le laissent à disposition aujourd'hui.

### Prêt de tables et bancs

4 tables et 8 bancs sont disponibles pour les habitants de Moncey, gratuitement, en mairie, sur réservation.